

Bibliographie

Aéroports de Montréal, *Plan directeur Aéroport international de Montréal-Dorval 2003-2023*, 2002.

Affleck + de la Riva architectes, *Étude de caractérisation de la forme urbaine montréalaise, secteur Est*, 2003.

Agence métropolitaine des transports, *Enquêtes origine-destination*, 1987, 1993 et 1998.

Atelier B.R.I.C Architectes + urbaniste, *Étude de caractérisation de la forme urbaine montréalaise, secteur Centre-Ouest*, 2003.

Divay, Gérard et al., *Survot de quelques politiques de revitalisation urbaine*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2003.

Communauté urbaine de Montréal, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, 14 cahiers, 1981 à 1990.

Comtois, Claude et al., *L'industrie du transport des marchandises à Montréal : considération pour l'élaboration du plan d'urbanisme*, 2003.

Conseil régional de l'environnement de Montréal (CREM), *Huit principes pour construire la ville du Transport durable*, 2003.

Consortium Atelier BRAQ – Atelier in situ, *Étude de caractérisation de la forme urbaine montréalaise, secteurs Ouest et Sud-Ouest*, 2003.

Fischler, Raphaël, *Vers un nouvel urbanisme pour de nouveaux quartiers : revue des nouveaux courants nord-américains en urbanisme et aménagement et de leurs possibilités d'application à Montréal*, 2003.

Groupe Cardinal Hardy – Aménagement et Design Urbain, *Étude de la forme urbaine : caractérisation du secteur Centre*, 2003.

Groupe Cardinal Hardy – Aménagement et Design Urbain, *Étude de la forme urbaine : caractérisation du secteur Centre-Est*, 2003.

Mathews, Georges, *La demande de logements neufs à Montréal (2003-2013)*, Ville de Montréal, 2003.

Ministère des transports du Québec (MTQ), *Plan de gestion des déplacements - Région métropolitaine de Montréal*, 2000.

Ministère des transports du Québec (MTQ), *Politique sur le bruit routier*, 2003.

Ministère des Affaires municipales et de la métropole, *Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales, Région métropolitaine de Montréal, 2001-1021*, 2001.

Montréal International, *Plan des orientations générales 2003-2005*.

Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), données relatives aux mises en chantier.

Société des transports de la Communauté urbaine de Montréal, *Enquête origine-destination 1982*.

Société du Havre de Montréal, *Le Havre de Montréal*, 2002.

Statistique Canada, *Données de recensements*, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001.

Tourisme Montréal, *État du tourisme en 2001*, 2003.

Ville de Montréal, *Montréal à l'orée du XXI^e siècle, un choix de ville, Les travaux préparatoires du Plan d'urbanisme de Montréal*, 2002.

Ville de Montréal, *Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*, 2003.

Ville de Montréal, *Qualité de l'eau en rive – Réseau de suivi du milieu aquatique*, 2003.

Ville de Montréal, *Énoncé de politique culturelle*, 2003.

Index thématique

Berges	berges et rives caractère insulaire	chapitre 2 : sections 2.5, 2.6 et 2.7 chapitre 2 : sections 2.5 et 2.7
Canal de Lachine		chapitre 2 : sections 2.5 et 2.6 chapitre 4 : secteurs de planification détaillée 4.8, 4.8.1 et 4.8.2
Décontamination (réhabilitation) des sites		chapitre 2 : sections 2.1, 2.4 et 2.7
Densification - Intensification		chapitre 1 chapitre 2 : sections 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 chapitre 3 : section 3.1 chapitre 4 : secteurs de planification détaillée 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.14 et 4.24.
Développement culturel	art public culture de la qualité politique culturelle Quartier des spectacles	chapitre 2 : sections 2.3 et 2.5 chapitre 2 : section 2.5 chapitre 2 : section 2.3 chapitre 2 : section 2.4 chapitre 4 : secteur de planification détaillée 4.22
Développement durable		chapitre 1 chapitre 2 : sections 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6
Développement économique	consolidation diversification économique Vitalité	chapitre 2 : sections 2.1, 2.2 et 2.3 chapitre 1 chapitre 2 : sections 2.1, 2.3 et 2.4 chapitre 2 : sections 2.2, 2.3 et 2.4
Développement résidentiel		chapitre 2 : sections 2.1, 2.2 et 2.5
Écoterritoire		chapitre 2 : sections 2.1, 2.6 chapitre 4 : secteurs de planification détaillée 4.12, 4.17, 4.20 et 4.24
Entrée de ville		chapitre 2 : sections 2.2 et 2.5 chapitre 4 : secteurs de planification détaillée 4.1, 4.6, 4.15, 4.18 et 4.21

Index thématique

Institutions

Ensembles institutionnels	chapitre 2 : section 2.6 chapitre 3 : section 3.1
Grandes propriétés institutionnelles	chapitre 2 : sections 2.3, 2.4 et 2.6 chapitre 3 : section 3.1
Institutions locales	chapitre 2 : section 2.1

Mont Royal

chapitre 1
chapitre 2 : sections 2.3, 2.5 et 2.6
chapitre 4 : secteur de planification détaillée 4.20

Parcours riverain

patrimoine vert et bleu	chapitre 2 : sections 2.5, 2.6 et 2.7 chapitre 2 : section 2.6
-------------------------	---

Parcs, espaces verts et milieux naturels

arbre	chapitre 2 : sections 2.1, 2.3, 2.6 et 2.7 chapitre 2 : section 2.1 et 2.5
grand parc urbain	chapitre 2 : section 2.6
parc-nature	chapitre 2 : section 2.6
parc local	chapitre 2 : sections 2.1 et 2.6
parc métropolitain	chapitre 2 : section 2.6
trame verte	chapitre 2 : section 2.5
zone agricole permanente	chapitre 1 chapitre 2 : section 2.5

Piétons

chapitre 2 : sections 2.1, 2.2, 2.4 et 2.5

Plan lumière

chapitre 2 : sections 2.5 et 2.6

Rues commerçantes

(axes, centres commerciaux, grandes surfaces)

chapitre 2 : sections 2.1, 2.3, 2.4 et 2.5

Secteurs établis

chapitre 1
chapitre 2 : sections 2.1, 2.3 et 2.4

Secteurs à transformer

chapitre 1
chapitre 2 : sections 2.1 et 2.4

Secteurs à construire

chapitre 1
chapitre 2 : sections 2.1, 2.3, 2.4 et 2.7

Transport collectif

chapitre 1
chapitre 2 : sections 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.7

Vélo (piste et voie cyclables)

chapitre 2 : sections 2.1, 2.3 et 2.5
--

Lexique

Accord de développement	Entente signée par la Ville de Montréal et un organisme ou une institution en vue d'établir les règles urbanistiques applicables au territoire occupé.
Aire de protection	Aire environnant un monument historique classé, dont le périmètre est déterminé par le ministre de la Culture et des Communications du Québec (LRQ, c. B-4, a. 1j).
Affectation du sol	Destination d'une partie du territoire à un usage déterminé, exprimant la vocation que la Ville choisi dans les secteurs établis ou définir dans les secteurs en transformation.
Arrondissement historique	Territoire désigné comme tel par le gouvernement du Québec, en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques que l'on y trouve (LRQ, c. B-4, art. 1h) en vue de le protéger.
Arrondissement naturel	Territoire désigné comme tel par le gouvernement du Québec en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle (LRQ, c. B-4, art. 1i) en vue de le protéger.
Cadre bâti	Ensemble construit sur un territoire donné, dans un espace déterminé.
Citation	Pouvoir délégué aux municipalités de citer un monument historique, par l'adoption d'un règlement par le conseil municipal (Loi sur les biens culturels, LRQ, c. B-4, a. 70).
Classement	Pouvoir du ministre, sur avis de la Commission des biens culturels. Le classement vise à protéger un bien culturel dont la conservation présente un intérêt public (LRQ, c.B-4, a.24).
Coefficient d'occupation du sol (COS)	Rapport entre la superficie totale des planchers d'un édifice et la superficie du terrain qu'il occupe.
Densité de construction	Mode d'implantation et volumétrie de construction, définissant la forme et l'intensité urbaine d'un secteur.
Développement durable	Approche intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques, afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir. Le développement durable suppose le maintien de l'intégrité écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique.
Document complémentaire au Plan d'urbanisme	Le document complémentaire détermine les règles et les critères à être respectés par les règlements d'urbanisme.
Domaine public	Espace extérieur constitutif du paysage urbain, généralement de propriété publique, soit les rues, les emprises municipales, les ruelles, les sentiers piétons, les trottoirs, les places et les squares.
Écoterritoire	Territoires où se trouvent des aires protégées (grands parcs, parcs-nature, réserves naturelles) et des milieux naturels (bois, cours d'eau, milieux humides) dont la Ville entend assurer la préservation et la mise en valeur par une approche de négociation.
Îlot	Entité de l'espace urbain entièrement bordée par des voies publiques et comportant généralement plusieurs parcelles (lots). Dans les anciens secteurs urbanisés, les îlots comportent souvent un réseau de ruelles.
Implantation	Localisation d'un ouvrage ou d'un bâtiment sur un lot, distance et orientation par rapport aux marges avant ou latérales ou par rapport à la voie publique, de même que par rapport aux bâtiments voisins.

Lexique

Intermodalité	Raccord ordonnancé de modes différents de transport.
Lieu historique national	Désignation par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, soulignant l'importance d'un lieu, d'un événement dans l'histoire ou pour la culture canadienne.
Mesures d'atténuation	Ensemble de dispositions réglementaires ou techniques permettant de réduire les impacts négatifs sur la qualité de vie des résidents.
Mesures préférentielles au transport collectif	Mesures visant à accorder la priorité au transport collectif sur le réseau routier, pouvant prendre la forme de : couloir réservé en site propre; feu de signalisation prioritaire : marquage au sol; voie réservée etc.
Mobilier urbain	Objets utilitaires destiné au confort, à l'agrément et à la sécurité des piétons, de même qu'à la salubrité publique : bancs, poubelles, lampadaires, bacs à fleurs, dispositifs de signalisation.
Monument historique	Au sens de la Loi sur les biens culturels, immeuble qui présente un intérêt historique par son histoire ou son architecture (LRQ, c. B-4, a. 1d).
Noyaux villageois	Premiers établissements permanents sur le territoire de Montréal, à partir desquels les divers milieux de vie se sont établis, et dont il reste trace dans le paysage urbain
Paramètres réglementaires	Ensemble des paramètres urbanistiques du Plan d'urbanisme précisant les orientations de la réglementation de zonage et autres règlements découlant du Plan.
Parcours riverain	Route de ceinture de l'île de Montréal, de l'île Bizard et de l'île des Sœurs, en bordure des rives. Ce parcours se superpose occasionnellement aux tracés fondateurs.
Route Verte	Réseau cyclable panquébécois, traversant le territoire montréalais.
Site du patrimoine	Constitution, par le conseil municipal, d'une partie de son territoire où se retrouvent des biens culturels immobiliers et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.
Site historique	Lieu où se sont déroulés des événements ayant marqué l'histoire du Québec ou une aire renfermant des biens ou des monuments historiques (LRQ, c. B-4, a. 1e).
Sommet de Montréal	Le Sommet de Montréal fût tenu à l'aube de la nouvelle ville de Montréal, soit les 4, 5 et 6 juin 2002. L'exercice a permis aux 300 délégués provenant de différentes sphères d'activités de dégager un consensus sur quelque 200 priorités ciblant le développement de la Ville.
Tracés fondateurs	Premiers parcours d'implantation sur l'île de Montréal, armature du système de rues des différents secteurs.

Organisme et abréviations

ADM	Aéroports de Montréal
AMT	Agence métropolitaine de transports
CAU	Conseil d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal :
CCU	comités consultatifs d'urbanisme
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CN	compagnie ferroviaire Canadien National
CP	compagnie ferroviaire Canadien Pacifique
CREM	Conseil régional de l'environnement de Montréal
CRDÎM	Conseil régional de développement de l'Île de Montréal
CSEVM	commission des services électriques de la Ville de Montréal
MAMSL	ministère des Affaires municipales du Sport et des Loisirs du Québec
MAPAQ	ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCCQ	ministère de la Culture et des Communications du Québec
MENVQ	ministère de l'Environnement du Québec
MTQ	ministère des Transports du Québec
OCPM	Office de consultation publique de Montréal
RMR	région métropolitaine de recensement
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SHQ	Société d'habitation du Québec
STM	Société de transport de Montréal
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Lois, réglementation

Charte de la Ville de Montréal,

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), LRQ, c. A-19.1

Loi sur les biens culturels LRQ, c. B-4

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles LRQ, c. P-41.1

Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation LRQ, c. A-7.001

Loi sur la qualité de l'environnement, LRQ, c. Q-2

Synthèse des orientations et des objectifs

2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets

- 1 Améliorer la qualité des milieux de vie existants
- 2 Favoriser la construction de 60 000 à 75 000 logements entre 2004 et 2014

2.2 Des réseaux de transport structurants, efficaces et bien intégrés au tissu urbain

- 3 Consolider et mettre en valeur le territoire en relation avec les réseaux de transport existants et projetés
- 4 Confirmer le rôle stratégique du transport des marchandises par la consolidation des infrastructures existantes

2.3 Un Centre prestigieux, convivial et habité

- 5 Accroître sa vocation métropolitaine, nationale et internationale
- 6 Accroître son dynamisme résidentiel
- 7 Renforcer sa cohérence et son caractère d'ensemble

2.4 Des secteurs d'emplois dynamiques, accessibles et diversifiés

- 8 Consolider les secteurs d'emplois en favorisant l'accueil d'entreprises dynamiques et en améliorant les liens de transport
- 9 Diversifier et renforcer les activités dans la couronne du Centre afin de soutenir une utilisation plus intensive des infrastructures existantes
- 10 Favoriser l'aménagement de secteurs d'emplois institutionnels bien intégrés dans la ville

2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité

- 11 Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires du paysage urbain
- 12 Favoriser une architecture de qualité et consolider le cadre bâti en harmonie avec le caractère de chaque lieu
- 13 Valoriser l'espace public par un aménagement cohérent de la rue et des autres lieux publics
- 14 Assurer une contribution positive des grandes infrastructures de transport à l'amélioration du paysage urbain

2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé

- 15 Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique
- 16 Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel

2.7 Un environnement sain

- 17 Réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre
- 18 Assurer une gestion efficace des infrastructures des eaux
- 19 Favoriser la réhabilitation des sites contaminés
- 20 Atténuer les nuisances générées par les activités urbaines sur le milieu environnant
- 21 Assurer un aménagement adéquat dans les secteurs de contraintes



« Que le Plan d'urbanisme devienne le document municipal de référence en matière d'intervention sur le territoire. »

Sommet de Montréal, juin 2002

Synthèse des actions

- 1.1 Intervenir de façon intensive et intégrée dans les secteurs à revitaliser
 - 1.2 Aménager des espaces verts publics et privés qui contribuent à enrichir les milieux de vie
 - 1.3 Favoriser la consolidation des rues, des axes et des centres commerciaux les plus dynamiques
 - 1.4 Améliorer les services à la population par le maintien ou l'implantation des équipements collectifs ou institutionnels locaux dans les milieux de vie
-
- 2.1 Stimuler la construction de logements sur les terrains vacants propices à la construction résidentielle
 - 2.2 Soutenir le changement de vocation, à des fins résidentielles, de secteurs et de bâtiments actuellement occupés à des fins autres que l'habitation
-
- 3.1 Faciliter les déplacements entre les différents secteurs de la ville en établissant de nouvelles dessertes de transport collectif
 - 3.2 Soutenir une urbanisation favorisant l'utilisation du transport collectif
 - 3.3 Lier stratégiquement les secteurs de la ville en parachevant le réseau routier
 - 3.4 Assurer la desserte aux secteurs d'activités et l'accès aux infrastructures de transport collectif en complétant le réseau pan-montréalais de voies cyclables
 - 3.5 Favoriser la mise en valeur du territoire ainsi que l'utilisation du transport collectif et du vélo en agissant sur l'offre de stationnement
-
- 4.1 Améliorer l'accessibilité et la desserte des principaux secteurs générateurs de déplacements de marchandises
-
- 5.1 Consolider le Centre des affaires
 - 5.2 Renforcer l'attrait commercial du Centre
 - 5.3 Assurer et soutenir la présence des grandes institutions d'enseignement supérieur et de santé au Centre
 - 5.4 Développer le potentiel touristique du Centre
 - 5.5 Accroître le rayonnement culturel du Centre
-
- 6.1 Assurer la qualité des milieux de vie établis
 - 6.2 Consolider la fonction résidentielle au Centre
 - 6.3 Favoriser l'épanouissement de la fonction résidentielle au Centre
-
- 7.1 Assurer une qualité supérieure de l'architecture et des aménagements au Centre
 - 7.2 Développer les terrains non bâtis du Centre
 - 7.3 Encadrer le développement du réseau piéton intérieur
 - 7.4 Raffermer ou améliorer le caractère particulier de certains axes du Centre
-
- 8.1 Soutenir l'aménagement de secteurs d'emplois de qualité
 - 8.2 Favoriser la densification et la requalification des «secteurs d'affaires et de commerce»
 - 8.3 Mettre en valeur de nouveaux sites à des fins d'emplois par des interventions structurantes sur le réseau routier
 - 8.4 Régénérer de grands sites désaffectés afin qu'ils accueillent de nouvelles activités économiques
-
- 9.1 Soutenir la transformation de la structure d'emplois dans le tissu industriel existant
 - 9.2 Convertir, à des fins d'activités mixtes, des espaces industriels en mutation qui offrent des possibilités intéressantes de remaillage avec le tissu résidentiel
-

- 10.1 Assurer une intégration harmonieuse des ensembles institutionnels au milieu urbain
-

- 11.1 Préserver le caractère du mont Royal et sa prédominance dans le paysage urbain
 - 11.2 Affirmer le caractère insulaire de Montréal et mettre en valeur son parcours riverain
 - 11.3 Préserver et mettre en valeur la trame verte de Montréal
 - 11.4 Préserver et mettre en valeur le caractère champêtre et les activités agricoles de certains secteurs de l'ouest de la ville
 - 11.5 Préserver les spécificités de la trame urbaine montréalaise
 - 11.6 Marquer de manière distinctive les entrées au territoire montréalais
 - 11.7 Mettre en valeur le paysage nocturne de Montréal
-

- 12.1 Favoriser une production architecturale de qualité et respectueuse du caractère montréalais
-

- 13.1 Rehausser la qualité de l'aménagement du domaine public
 - 13.2 Aménager le domaine public de manière à valoriser les déplacements piétons
-

- 14.1 Améliorer l'image des corridors routiers montréalais
 - 14.2 Améliorer l'intégration des infrastructures de transport collectif au paysage urbain
-

- 15.1 Protéger les secteurs d'intérêt patrimonial
 - 15.2 Protéger les bâtiments d'intérêt patrimonial
 - 15.3 Protéger et mettre en valeur le patrimoine archéologique
 - 15.4 Maintenir et accentuer les efforts de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine
-

- 16.1 Préserver et mettre en valeur les milieux naturels en favorisant leur intégration au développement urbain
-

- 17.1 Favoriser les modes de transport alternatifs à l'automobile
-

- 18.1 Réhabiliter les réseaux d'infrastructures des eaux
-

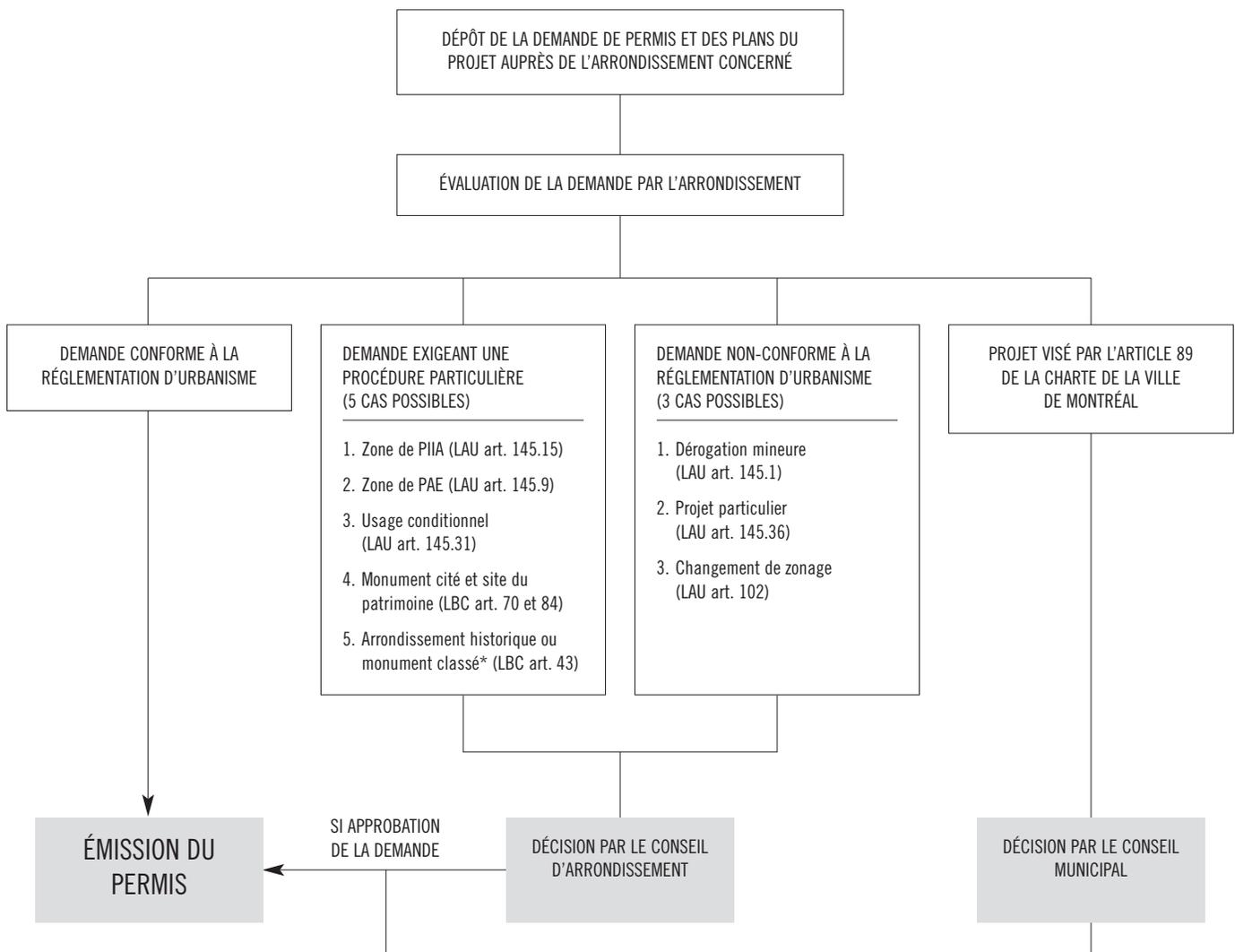
- 19.1 Soutenir l'acquisition de connaissances en matière de qualité des sols
 - 19.2 Poursuivre la réhabilitation des sites contaminés, avec l'aide financière des gouvernements
 - 19.3 Réhabiliter en priorité les sites contaminés aux abords de certaines stations de métro et gares, ainsi que dans les secteurs à transformer
-

- 20.1 Régir l'impact des nuisances
-

- 21.1 Régir les constructions dans les zones de contraintes

Les procédures d'obtention d'un permis de construction ou de modification

Différentes procédures sont prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Charte de la Ville de Montréal pour l'obtention d'un permis de construction ou de modification. Le diagramme qui suit présente une synthèse de ces procédures. La présentation détaillée de ces procédures peut être consultée sur le site Internet du Plan d'urbanisme, à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/plan-urbanisme



* Dans le cas d'un arrondissement historique ou d'un monument classé, la demande de permis doit en premier lieu faire l'objet d'une autorisation du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Remerciements

Monsieur **Gérald Tremblay**
Maire de Montréal

Monsieur **Robert Libman**
Membre du comité exécutif responsable de
l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et
de l'architecture

Monsieur **Stéphane Harbour**
Conseiller associé au maire

Monsieur **Michel Lincourt**
Conseiller politique

Autres membres du comité exécutif :

Georges Bossé
Claude Dauphin
Alan DeSousa
Helen Fotopulos

Cosmo Maciocia
Louise O'Sullivan
Michel Prescott

Francine Senécal
Peter B. Yeomans
Frank Zampino

Autres conseillers municipaux :

Michael Applebaum
Manon Barbe
Maurice Beauchamp
Carol Beaupré
Hasmig Belleli
Dida Berku
Yvette Bissonnet
Pierre Bourque
Robert Bousquet
Jacques Cardinal
Suzanne Caron
Jane Cowell-Postras
Mary Deros
Richard Deschamps
Richer Dompierre
Laurent Dugas
René Dussault
Noushig Eloyan
Alvaro Farinacci
Lyn Faust
Jean-Marc Gibeau

Irving Grundman
Line Hamel
James V. Infantino
Edward Janiszewski
Sylvain Lachance
Pierre Lapointe
Robert Laramée
Luc Larivée
Denise Larouche
Yvon Le Duc
Martin Lemay
Karin Marks
Bill McMurchie
John W. Meaney
Marius Minier
Luis Miranda
Jacqueline Montpetit
Anne Myles
Marcel Parent
Colette Paul
Dominic Perri

Jean-François Plante
Michel Plante
Achille Polcaro
Christine Poulin
François Purcell
Marvin Rotrand
Claire Saint-Arnaud
Anie Samson
Jeremy Searle
Paolo Tamburello
Nicolas Tétrault
Nicole Thibault
Marcel Tremblay
Claude Trudel
Frank Venneri
Bertrand A. Ward
Monique Worth
Saulie Zajdel
Howard ZingBoim

Conseillers d'arrondissement :

Mario Battista
Zoe Bayouk
Richard Bélanger
Bernard Blanchet
Jim Birnie
Michèle D. Biron
Robert M. Bourbeau
Cliff Carrie
Marie Cinq-Mars
Maurice Cohen
John de Castell

Normand Fortin
John Gallagher
Michel Gibson
Andrée Hénault
Anthony Housefather
Aldo Iermieri
Oksana Kaluzny
René E. Leblanc
Cynthia Lulham
Brian B. MacDonald

Ginette Marotte
Georgette L. Morin
Anne-Marie Parent
Claude B. Piquette
Edgar A. Rouleau
Nicolas Stephens
Bill Tierney
Morris Trudeau
Michael Vadachino
Robert L. Zambito

Remerciements

Équipe professionnelle et technique :

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Céline Topp, Directrice, Direction du développement urbain

Division des politiques et du Plan d'urbanisme

Pierre Sainte-Marie, chef de division

Néné-Amy Barry	Christiane Desjardins	Kinh Sanh Mach
Emmanuel Beaudry	Sylvain Ducas	Jean-François Morin
Guy Bédard	Brigitte Gadbois	Jean-Charles Panneton
Mathieu Bélanger	Luc Gagnon	Érik Provost
Lise Bernier	Martin Gaulin Gendreau	David Ross
Élisabeth Blanchard	Stéphane Labelle	Lise Roy
Christine Caillé	Alexandre Lambert	Martin Roy
Daniel Casey	Simon Lanciault	Jocelyne Sauvé
Karim Charef	Chantal Langelier	Pierre Ste-Marie
Luc Charlebois	Geneviève Lapointe	Alain Trudeau
Stéphane Conant	Sylvie Lebeuf	Benoît Van De Walle
Stéphanie Côté	Daniel Legault	
Madeleine Demers	France Lesage	

Pour le document complémentaire :

Division de la réglementation

Isabelle Dumas, chef de division

Le travail fut réalisé en étroite collaboration avec de multiples intervenants au sein de la Ville, notamment :

- les Directions de l'aménagement urbain et du service aux entreprises de chacun des 27 arrondissements;
- du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, la Direction du développement de l'habitation, la Direction du développement économique, le Bureau de la promotion et de l'investissement, la Division du patrimoine et de la toponymie et la Division des projets urbains;
- du Service des affaires corporatives, la Direction du contentieux;
- du Service des finances, la Direction des revenus et de la planification fiscale et la Direction du plan d'affaires et du budget;
- du Service des infrastructures et de l'environnement, la Direction de l'environnement, la Direction de l'épuration des eaux usées, la Direction de la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts et la Division du transport;
- du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, la Direction des parcs et des espaces verts, la Direction du développement culturel et la Division de l'horticulture et de l'arboriculture.

Des remerciements particuliers s'adressent :

- au comité-avisé composé de :

Jacques Bénard	Philip O'Brien	• au Comité d'architecture et d'urbanisme présidé par M. Adrian Sheppard
Dinu Bumbaru	Pierre Ouellet	• au Conseil du patrimoine présidé par Mme Louise Dusseault-Letocho
Irène Cinq-Mars	Dimitri Roussopoulos	• à la Société du Havre, coprésidée par MM. Lucien Bouchard et Bernard J. Shapiro
Clément Demers	Paul Saint-Jacques	
Raphaël Fischler	Adrian Sheppard	
Marie Lessard	Ronald Franklin Williams	
Richard Morin		